

Affaire classée : 6 APPB en plus pour le 49 !



Cavité du Roc à Chalonnes-sur-Loire protégé

Depuis 2009 de nombreuses actions ont été réalisées dans le but de rencontrer l'ensemble des propriétaires accueillants des gîtes d'importance régionales et aux départementales afin de les sensibiliser et d'échanger sur les moyens d'actions possibles (convention, protection physique et/ou réglementaire). De nombreux partenaires ont permis ces avancées : DREAL pays de la Loire, Fondation ITANCIA, Conseil Général de Maine-et-Loire, Région Pays de la Loire, etc.

A ce jour, 7 gîtes ont été protégés de manière réglementaire (APPB) en Maine et Loire. Les six derniers viennent d'être validés et signés début février 2013 ! Petit chiffre au regard des enjeux pour ces espèces mais cela représente un engagement très fort de la part des propriétaires et communes qui ont accepté de poursuivre

cette démarche. D'autres nouvelles actions sont en cours pour 2013... affaire à suivre !

Liste des sites Protégés par un Arrêté Préfectoral de Protection du Biotope (APPB) :

- Chalonnes-sur-Loire (cavité) : reproduction Grand Rhinolophe (>100 femelles) et Murin à oreilles échancrées (>500 femelles), hibernation Grand Rhinolophe (max 50) et autres espèces, présence de Rhinolophe Euryale...
- Fontaine-Milon (Cavité) : site important d'hibernation de Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, etc. (350 à 450 ind.)
- Fontaine-Milon (Eglise) : reproduction Grand Murin (100 femelles)
- Cuon (Eglise) : reproduction de Grand Murin (185 femelles)
- Soulaines-sur-Aubance (Eglise) : reproduction de Grand Murin (mini 80 femelles)
- Vaudelnay (cavité) : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées, etc. en hibernation (1200 à 1500 ind.), Grand Rhinolophe en reproduction...
- Le Vieil-Baugé (cavité) : Petit Rhinolophe Grand Rhinolophe, etc. (200 à 400 ind)

Sylvie Desgranges – LPO Anjou